

M. Forrestall: Oh, oh!

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Si le député écoutait, il apprendrait quelque chose sur les pêches. Il y a eu beaucoup de présentations erronées des faits, à ce sujet, qui tendaient à faire croire que nous avons cédé des espèces auxquelles s'intéresse le Canada. Ensuite, si le député et tous les autres députés jettent un coup d'œil aux données, ils verront que les secteurs traditionnels de la pêche au Canada ont connu une grande expansion. Nous ne voulons pas trop relancer ces activités afin d'assurer la restauration des stocks, et nous essayons de trouver de nouveaux débouchés pour les espèces que nous avons l'habitude de délaissier.

● (1502)

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, je suis certain que le ministre ne veut pas induire la Chambre en erreur. En fait, à l'heure actuelle, le Canada n'a pas les moyens d'exploiter les six espèces qu'on a mentionnées, soit le grenadier à long nez, le merlu argenté, le maquereau de haute mer, le capelan, l'encornet et l'argentine. Je sais que le ministre se rend compte que le Japon pourrait nous acheter tout l'encornet que nous pourrions attraper. J'aimerais que le ministre nous dise quand il annoncera la mise en place d'un programme favorisant la construction de chalutiers frigorifiques qui nous permettront d'exploiter une partie des espèces que le ministre considère comme excédentaires. Le ministre veut-il que l'on continue de les abandonner aux étrangers?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le marché de l'encornet, le député pourra constater que mes craintes se sont confirmées, c'est-à-dire que l'abondance des prises pour une seule saison a déjà suscité des problèmes de commercialisation. En ce qui concerne les autres espèces que nous avons l'habitude de délaissier, si nous constatons qu'il serait rentable de construire des vaisseaux appropriés à cette pêche, bien sûr que nous irons de l'avant, mais pour l'instant—et le député le sait bien—toute notre flotte hauturière commence à peine à être rentable. Les pêcheurs ont été durement éprouvés par l'épuisement des stocks. Le député ne voudrait certainement pas que l'on provoque une autre catastrophe comme celle que nous avons eu bien du mal à éviter depuis 1974.

Des voix: Bravo!

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LES RENSEIGNEMENTS
CONTENUS DANS LE DOSSIER «FEATHERBED»

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en l'absence du solliciteur général, j'aimerais adresser ma question au premier ministre. Peut-il nous dire ce que le gouvernement sait d'un dossier des services de sécurité intitulé «Featherbed», quel rôle le gouvernement a joué dans la constitution de ce dossier et s'il contient des renseignements sur certains journalistes et l'un des plus hauts personnages du gouvernement?

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'en ai jamais entendu parler, mais ce dossier n'a certainement pas été bien baptisé s'il s'applique aux journalistes. Je suis sûr que leur travail n'est pas une sinécure. Je m'étonne que le député colporte cette calomnie.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, je m'attendais, comme d'habitude, à une réponse plutôt cavalière. Quelqu'un a-t-il essayé au gouvernement de faire détruire ce dossier depuis l'entrée du premier ministre au cabinet, et ses commentaires actuels sur la situation de la sécurité au Canada ont-ils été influencés par l'existence de ce dossier «Featherbed»?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai dit au député que je n'en avais jamais entendu parler.

Une voix: Ne serait-ce pas «waterbed»?

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ENVOI POSSIBLE D'UNE FORCE POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX
AU SUD-LIBAN—LA PARTICIPATION DU CANADA

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le ministre revient du Moyen-Orient, peut-il nous dire s'il y a eu des pourparlers concernant l'envoi d'une force des Nations Unies pour le maintien de la paix au Sud-Liban et si le Canada s'est engagé à participer à cette opération?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons eu certaines discussions, non seulement avec les représentants des divers gouvernements de ce secteur, mais aussi avec les représentants des forces de maintien de la paix quant à la possibilité d'une intervention au Sud-Liban, mais il s'agissait de discussions très générales et nous n'avons pris d'autre engagement que de dire, comme nous l'avons toujours fait, que si l'on nous faisait une proposition très précise, nous nous ferions un plaisir de l'étudier d'un œil favorable.

Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de répondre, puis-je ajouter que j'ai été heureux de rendre visite à nos militaires préposés au maintien de la paix et je peux dire aux Canadiens qu'ils ont raison d'en être fiers.

Des voix: Bravo!

M. Patterson: Étant donné la grave situation qui existe au Sud-Liban, le ministre entend-il recommander de nouvelles initiatives aux Nations Unies et, si tel est le cas, quelle est la nature de ces propositions?

M. Jamieson: Je ne crois pas qu'une initiative particulière ou nouvelle soit utile en ce moment. Les démarches actuellement en cours, comme j'ai été heureux de le constater, et je suis certain que les députés s'en félicitent aussi, pourraient donner lieu à un entretien entre le premier ministre d'Israël et le président de l'Égypte. A mon avis, cette nouvelle initiative ouvre la voie à une reprise des pourparlers de paix de Genève. Voilà une tentative qu'il faut appuyer à l'heure actuelle.